

ENQUETE OVNI

sur le cas de la

CENTRALE NUCLEAIRE DE GOLFECH

Lieux : Centrale Nucléaire de Golfech face à la direction de l'établissement.

Heure : entre 20 heures 15 et 20 heures 17

Nombre de témoins : 2, « P » et « S ».

Direction de l'observation : le phénomène est apparu à l'OUEST et se déplaçait en direction de l'EST et a viré en direction du SUD EST.

Durée de l'observation : entre 1 et 2 minutes.

Météo : soirée d'été, ciel dégagé, sans nuage, temps sec, pas de vent.

Vitesse de déplacement du phénomène : a la vitesse d'un homme à pied.

Hauteur estimée du phénomène : environ 150 m d'altitude et sous le point le plus haut des tours de refroidissement soit 176 m.

Taille estimée du phénomène : environ 30 m ou peut être 40 m de long et 20 m ou 25 m de large.

Bruit du phénomène : Aucun bruit. Ne masquait pas le très faible ronronnement des moteurs de la centrale. (Type transformateur).

1/ PREMIER CONTACT AVEC LE TEMOIN.

« Bonjour,

Suite a la lecture d'un témoignage sur ce site, ovni triangulaire vu à Vianne (Lot et Garonne) je vais vous faire part de mon histoire, car il y a pas mal de points commun avec le témoignage cité.

Le mercredi 6 octobre 2010 entre 20h15 et 20h17 j ai pu observer un ovni triangulaire, noir mat, trois lampes clignotante blanche à chaque extrémités, plus une rouge clignotante au centre de l objet, celui ci étant très bas. J'ai pu le voir de très près il était assez grand se déplaçait très lentement j ai pu le suivre a pied en marchant parallèle a lui. Sa trajectoire, et mon déplacement font que je me suis retrouvé pratiquement sous l objet.

Celui ci ne faisait aucun bruit (moteur, sifflement, etc rien pas de souffle, pas d odeurs) l objet à continuer sa route en silence puis a environ trente mètres, de moi sur ma gauche, il a pivoté et non tourner sur sa droite, puis est parti toujours lentement en prenant de l'altitude se dirigeant vers une colline. Cette observation a été faite dans le Tarn et Garonne, donc près de Vianne.

Ceci est la première partie de mon récit car l histoire prend une tout valeur car nous sommes deux à avoir vu cet ovni un petit film de 23 sec et le lieu de l observation je pense pose un souci. (Peut être).

Pascal »

Source : <http://www.forum-ovni-ufologie.com/t12880-rapport-et-enquete-du-temoignage-du-6-10-2010-centrale-de-golfech>

2/ CARACTERISTIQUE DE LA VIDEO

Il s'agit d'une vidéo prise avec un téléphone portable, un vieux model LG4500. La vidéo, de 23 secondes, est de mauvaise qualité.

Cette vidéo montre, au tout début du film 5 lumières dont 3 disparaissent très rapidement. Ces trois lumières qui disparaissent sont :

1/ Selon « S » le second témoin (l'auteur de la vidéo) celle de droite en haut est sans aucun doute possible une lumière d'une des tours de refroidissement.

2/ La lumière de droite en bas appartient aussi à la même tour.

3/ La lumière d'en bas à gauche est celle d'un lampadaire qui éclaire l'aller centrale dans la centrale nucléaire.

Cette vidéo montre un triangle formé de 3 lumières.

Les caractéristiques du téléphone sont telles que la vidéo ne montre pas l'état de luminosité réel durant la prise de vue. En réalité le ciel était bleu très foncé mais le témoin « P » déclare que le phénomène se détachait nettement du fond du ciel, ce qui n'apparaît pas sur la vidéo. Pour preuve, le point central au milieu du phénomène n'a pas été capturé par l'appareil vidéo. En haut des tours il y a aussi plusieurs projecteurs de couleur rouge qui n'ont pas été captés non plus.

Nous pouvons entendre les témoins échanger sur la bande son de la vidéo ainsi que le léger ronflement des moteurs dans la centrale. Mais aucun autre bruit.

« S » nous déclare que son téléphone s'est arrêté de filmer tout seul au bout de 23 secondes. Il ne s'explique pas pourquoi.

3/ Déclaration du témoin « P » : questionnaire GEIPAN et interrogatoire enregistré

Nous sommes employés, intérimaires, dans une entreprise extérieure à la centrale.

J'étais au travail pour la pose d'une baie informatique dans le bâtiment GUYENNE qui est la direction de la centrale, avec mon collègue « S ».

Pour travailler sur ce site sensible, nous avons dû suivre une formation Chez TRIHOM de 77 heures concernant le fonctionnement et la sécurité dans une centrale nucléaire et obtenir ainsi 3 certificats de stage.

1^{er} certificat : Prévention des risques niveau 1 option RN. Ce certificat me donne accès à certaines zones de la centrale et m'en interdit d'autres.

2^{ème} certificat : Habilitation de niveau 1 – Assurance qualité EDF.

3^{ème} attestation : de résultat de formation QSP (Qualité sûreté des prestataires)

Le résultat de la première semaine du stage conditionne la suite de la formation, qui à ce stade est éliminatoire.

Déclaration GEIPAN :

Mercredi 6 octobre 2010 : mon collègue et moi décidons de nous accorder une petite pause cigarettes, nous sommes dehors il est 20 h 16, nous profitons de ce petit moment de détente, nous discutons de choses et d'autres quand du coin de mon œil gauche, je vois quelque chose bougé dans le ciel, mon collègue ne voit rien il est de dos, en quelques secondes, ce que j'ai vu bougé dans le ciel est très visible pour moi, je prévient mon collègue de regarder cet objet en lui disant tout de suite que ceci n'est pas un avion.

L'objet est très bas et très visible c'est un grand triangle de couleur noir mat, une lampe blanche à chaque pointe et une lumière rouge au centre, les lampes blanches clignotent 2 fois pour un clignotement rouge, l'objet se déplace très lentement, sans bruit, ni fumée, ni souffle d'air ! Je décide de filmer cet objet j'étais très près de l'objet car je l'ai suivi à pied d'un pas normal. Je retourne vers la poubelle ou mon téléphone portable est posé, je n'ai que 3 à 4 mètres à faire, en trotinant je prends mon téléphone, puis je rattrape l'objet (vitesse très lente) j'anticipe son déplacement, je suis donc devant l'objet qui vient vers moi. Je suis surpris de ne pas voir d'épaisseur mais l'objet ayant avancé je me retrouve très près de lui (vu de dessous) Je décide donc de me rapprocher encore, c'est possible, une petite butte de terre me permet d'être pratiquement sous l'objet et encore un peu plus près. A ce moment la mon collègue film l'objet qui n'a rien changé a sa façon d'évolué, toujours très lent, bas, et les clignotements des lampes. Je suis donc pratiquement dessous l'objet il me paraît assez grand, je ne vois rien de spécial sous l'objet pas de trappes, pas d'inscription, rien ne se reflète dessus même pas le clignotement de ses lampes, ni l'éclairage du sol. L'objet continue d'avancer, je l'ai maintenant légèrement sur ma gauche, je me dis que je vais pouvoir vu de l'arrière, distingué plus de choses. L'objet avance toujours très lentement je le vois donc de derrière. En suivant l'objet du regard j'essaie de voir des hublots ou toute autre chose mais rien, l'objet continue. De ma position je vois l'arrière, mais toujours pas d'épaisseur visible, l'objet a ce moment la a légèrement pivoté, mais très difficile à voir, il a donc pivoté sur sa droite toujours lentement et toujours la même de façon de se déplacer, l'objet continue sa route tout droit devant lui il me semble qu'il prend de la hauteur. De la ou je suis-je distingue toujours ses lampes il commence à être assez loin je le perds de vue, il est maintenant loin et il fait sombre au loin.

Le lendemain en plein jour je me suis aperçu que l'objet était partie vers « DONZAC » une commune située en hauteur d'où la confirmation que l'objet prenait de la hauteur.

Tiré d'un interrogatoire enregistré :

Le témoin a ensuite été interrogé par un ufologue et son témoignage a été enregistré. Ce qu'il dit dans l'enregistrement reste strictement dans le cadre de sa première déclaration.

Il précise tout du moins :

Avec une main je ne peux couvrir la surface de l'objet. Avec une main je ne masque que 25% de l'objet.

S'il a suivi l'allée centrale de la centrale, il est passé très près des réacteurs.

Je vois que c'est un triangle qu'il a 3 lampes aux extrémités.

Je ne peux pas le confondre avec autre chose. Le ciel n'était pas noir mais bleu foncé et l'objet était d'un noir mat qui laisse apparaître sa forme. Et avec l'éclairage au sol de la centrale, l'objet est bien visible, on ne peut pas le louper.

Nous sommes au cœur de la centrale dans une zone extrêmement protégée. Il y a très peu de personnel qui se déplace à cet endroit et à cette heure.

L'objet se trouve dans un angle de 45% de hauteur par rapport à moi.

Pas de changement de vitesse, à peine plus vite qu'un homme qui marche à pieds.

Je n'ai pas vu d'épaisseur. Je suppose qu'elle était mince.

Devant l'évènement je me suis préoccupé seulement à voir le maximum de choses.

Au centre de l'objet il y avait une lumière rouge clignotante moins rapide que les blanches.

Rien ne gêne l'observation.

J'ai eu du mal à parler d'un fait qu'il me semblait futile sur le moment mais qu'il me semble important de ne rien cacher.

Il y a eu 2 ou 3 secondes de flottement, J'ai cru voire une sorte de scintillement de petite chose comme des sortes de LED ressemblant à un ciel étoilé, désordonnée, sur la « carlingue de l'objet ».

Je n'ai vu ni trappe, ni inscription. L'objet me semblait lisse.

Avec le recule je me demande si l'objet n'a pas ralenti.

J'ai trouvé cette vision extraordinaire et très belle.

J'ai tenté le soir même de retrouver l'objet.

Il m'a été impossible de dormir la nuit après l'observation. « S » m'a dit que c'était pareil pour lui bien qu'il n'est pas attiré par ce type de phénomène.

Les spots me semblaient petits mais sur l'engin ils devaient être plus gros qu'un phare de voiture. Il n'y avait pas de faisceau, cela n'éclairait pas le sol ni la « carlingue ».

J'oublie totalement que mon collègue a filmé l'engin. C'est seulement le lundi matin que « S » me dit qu'il a été très perturbé par cette observation. Et c'est lui qui me rappelle qu'il a un film.

L'engin est très probablement un triangle isocèle avec la pointe plus longue que la base.

Je contacte le GEIPAN qui me pose quelques questions. Mon collègue a aussi appelé le GEIPAN. Le GEIPAN nous dit qu'il faut aller en Gendarmerie faire une déclaration.

Le lundi suivant j'ai pris rendez vous a la Gendarmerie de Valence d'Agen, sur les conseils du GEIPAN. Je sens tout de même une réticence au téléphone. Il y a eu un blanc lors que j'ai annoncé que j'avais vu un ovni.

A la Gendarmerie, je suis reçu par un Gendarme et je fais ma déposition sans indiquer l'histoire du scintillement. J'ai tout de même eu droit au patronyme de « David Vincent » et au sifflement de la musique de X-FIELS.

J'ai signalé que j'avais un film, ce qui intéressait fortement le GEIPAN.

Je précise que le film ne reflète pas ce que nous avons vu. Tout est noir alors que ce n'était pas le cas. La lumière rouge ne figure pas non plus sur la vidéo.

Les Gendarmes préviennent la centrale de cette observation.

Je suis convoqué par la responsable de la sécurité de la centrale à ce sujet. Je répète mon témoignage. Je la sens gênée mais attentive a mon témoignage. Nous somme en situation, sur l'endroit de l'observation.

Je lui fais remarquer qu'il est étrange qu'un objet se trouvait à l'intérieur de la centrale sans que rien ne se passe. Elle me répond qu'un parachutiste ou un ULM peuvent entrer dans la centrale. C'est rassurant.

Je lui précise que nous avons pu filmer l'engin et que certainement les caméras de la centrale peuvent avoir aussi filmé l'objet.

Elle me répond « *ou lala moi je n'ai pas accès à ces vidéos* ».

J'insiste sur ce fait et elle coupe court.

Après l'entretien avec cette dame on m'annonce que j'ai des personnes qui me réclament au poste de garde. Ils sont 4 Gendarmes (certainement de la brigade de Valence d'Agen, mais pas les mêmes a

qui j'ai fait ma déposition) qui nous prennent en photos en situation (voir PV). Et nous interrogent à nouveau sur notre observation.

Je retourne travailler et une heure après je suis de nouveau appelé cette fois par deux militaires. Ces militaires n'ont pas eu besoin de badge les autorisant à entrer dans la centrale alors que les Gendarme oui.

Je renouvèle mon témoignage. Mon collègue était toujours avec moi.

Il n'y a pas eu d'incitation à me taire et j'ai l'impression qu'il prenait cette affaire très au sérieux.

Je sens que toutes ces allers et venues des Gendarmes puis de l'armée ne plaisent pas.

Dans le bâtiment où je travail il y a toute la direction de la centrale.

J'ai été présenté au supérieur de la responsable de la sécurité qui lui doit avoir accès aux vidéos. Et depuis 5 mois que je le croisais c'est la première fois qu'il me serre la main. Moi je savais qui il était.

Il se trouve que je devais avoir un autre contrat de travail dans une autre centrale. Mais je n'ai jamais été rappelé. Est-ce volontaire ? Je n'en sais rien.

En revanche je n'avais pas le droit de filmer dans la centrale, ceci explique peut être cela. Mais je n'ai jamais eu de réflexion à ce sujet.

Le siège de ma société a été mi au courant de ces faits ainsi que la centrale nucléaire de Blaye. Mon patron voulait aussi nous retirer des heures de travaux suite à cet évènement.

Le GEIPAN n'a délégué aucun IPN.

Sur ce, les conclusions du GEIPAN sont : « *Probable confusion avec un avion* ». Cette réponse ne me convient pas du tout.

Il n'y a eu aucune mesure de faites, ni contact avec les témoins.

Il y a eu 4 services qui se sont déplacés mais pas le GEIPAN.

Durant mon séjour j'ai du louer une petite maison et le mercredi suivant ma déclaration à la Gendarmerie, (lundi) un hélicoptère s'est placé en vol stationnaire à proximité de ma maison. Certainement pour prendre des photos. A part ça je ne vois pas ce qu'ils pouvaient faire. A moins que le hasard fasse bien les choses.

4/ DECLARATION DU TEMOIN « S » :

Tiré d'un interrogatoire enregistré :

Faisant une pose cigarette, « P », me signale une chose étrange au-dessus de notre tête.

« P » me dit de filmer, je prends mon téléphone portable et je filme la chose, j'aperçois une chose triangulaire.

Ce triangle est composé de trois points lumineux blanc à chaque extrémité et d'un point lumineux rouge qui clignote au centre de la structure.

La hauteur de l'objet est au dessus des cheminées d'après mon estimation à peut près 180 m.

La vitesse de l'objet est très lente, à peine une dizaine de kilomètres heure, à la vitesse de quelqu'un qui marche.

Quand je me mets à filmer, « P » est à ma droite, il se déplace tout en essayant de filmer l'objet et de le regarder.

Moi, je reste au même endroit pour filmer et quelque fois je me déplace car des arbres m'empêchent de filmer entièrement l'objet.

Pour moi, l'objet arrive de la première cheminée et en direction du poste de garde et je l'ai vu dévier en direction d'Auvillar.

« P » est rentré vite pour prendre ses affaires et fermer la salle, quand il est ressorti, il ne voyait plus l'objet, par contre, moi, j'ai pu le voir s'éloigner.

Pendant l'observation, je ne pensais à rien, je n'arrivais pas à croire ce que je voyais, je ne voulais pas le croire, je voulais donner une explication logique à ce que je voyais, c'est pour cela que je dit dans la vidéo que c'est un ballon météo alors que j'en ai jamais vu et je ne sais pas à quoi cela ressemble.

Ce soir là, c'était une belle journée d'été, le ciel était dégagé et il faisait presque nuit mais on pouvait bien apercevoir l'objet.

Je voyais bien la structure dessiner en triangle, ce n'était pas simplement des lumières en triangle. J'étais tellement concentré sur l'objet que je n'entendais plus rien autour de moi et l'objet en lui-même ne dégageait aucun bruit.

Pour la vidéo, je voyais apparaître l'objet sur le téléphone, je regardais en même temps l'objet et ce que je filmais.

On voyait bien les trois feux de l'objet mais mon vieux téléphone un LG4500 à filmé pendant 20 secondes et à coupé tout seul.

Pendant 2 à 3 secondes, sur la vidéo, on voit bien la masse de l'objet mais comme cela fait un moment que je ne pas revu la vidéo, je ne me rappelle plus trop.

Au retour sur la Centrale, moi et « P » n'arrêtons pas d'en parler, j'étais choqué, j'avais peur d'en parler et je ne voulais plus en parler.

Pour moi, j'ai bien vu quelque chose mais s'il n'y avait pas eu P, je n'en aurais jamais parlé.

« P », une fois sur le chantier et de nouveau en train de travailler, me jette un bout de bois et me demande de dessiner ce que j'ai vu, je lui ai alors dessiné un triangle avec à chaque extrémités un rond pour les lumières.

Par contre, je n'ai pas dessiné la boule du milieu car je ne savais pas où la placer, du fait que l'objet n'était pas à la verticale de moi.

Comme « P » avait des notions en ufologie, il a entrepris la procédure de déclaration au Geipan qui lui ont dit d'aller faire un rapport d'observation à la gendarmerie.

Puis, des gendarmes sont venus à la Centrale et ont posés des questions et ont pris des photos.

Tout ceci c'est déroulé tout le long de la semaine.

Il y a eu des gendarmes, la responsable de la sécurité et de l'environnement du site et l'armée.

Je ne savais pas si les gendarmes sont internes au site de la centrale ou si c'était ceux de la brigade de Valence d'Agen.

Je n'étais pas présent lors du rendez vous de « P » à la gendarmerie de Valence d'Agen mais j'étais présent lors des convocations à l'intérieur du site avec les différentes personnes.

Le comportement de quelques personnes de la gendarmerie était moqueur, contrairement aux personnes de l'armée qui ne parlaient pas et posaient juste des questions.

« S » fasse à sa vidéo de 23 secondes :

Au début de la vidéo en pause « S » confirme que les trois points dessinant un triangle sont bien l'objet et qu'ils en délimitent le contour.

Le point en haut à droite est celui de la cheminée ainsi que le point en bas à gauche que l'on voit un peu plus tard, celui du lampadaire de l'allée de la centrale.

« S » confirme que l'objet bouge et S essaye de le suivre avec le téléphone portable.

« S » nous renseigne qu'il a filmé l'objet bras tendu et levé mais il n'était pas sous l'objet.

« S » nous décrit que l'avant de l'objet et le point le plus haut et les deux autres, l'arrière.

« S » affirme que la lumière rouge, pourtant bien présente n'est pas vu sur la vidéo.

« S » affirme que les feux étaient bien sur une structure et non indépendante et il affirme aussi qu'il a vu une épaisseur de l'objet assez conséquente de là où il était situé.

« S » confirme qu'il ne s'agit pas des lampadaires et qu'il filme vers le haut mais l'objet étant assez bas, un lampadaire apparaît bien à un moment donné sur la vidéo.

L'objet passe derrière l'arbre et « S » se déplace de façon à prendre entièrement l'objet.

« S » affirme que l'objet a normalement été filmé par la caméra de surveillance située au milieu du parking mais que personne n'a pu donner de réponse claire quand « S » et « P » en ont réclamés les images.

« S » affirme que la responsable de la sécurité et de l'environnement dit qu'un parachute ne déclencherait pas d'alarme.

Par contre, « S » affirme que la centrale est équipée de caméras puissantes pouvant zoomer sur des centaines de mètres.

« S » confirme ne pas avoir consulté « P » pour savoir ce qu'il fallait raconter lors de l'enquête et confirme que la conclusion du GEIPAN n'est pas correcte et qu'il ne s'agit pas d'un avion.

5/ANALYSE DE LA VIDEO :

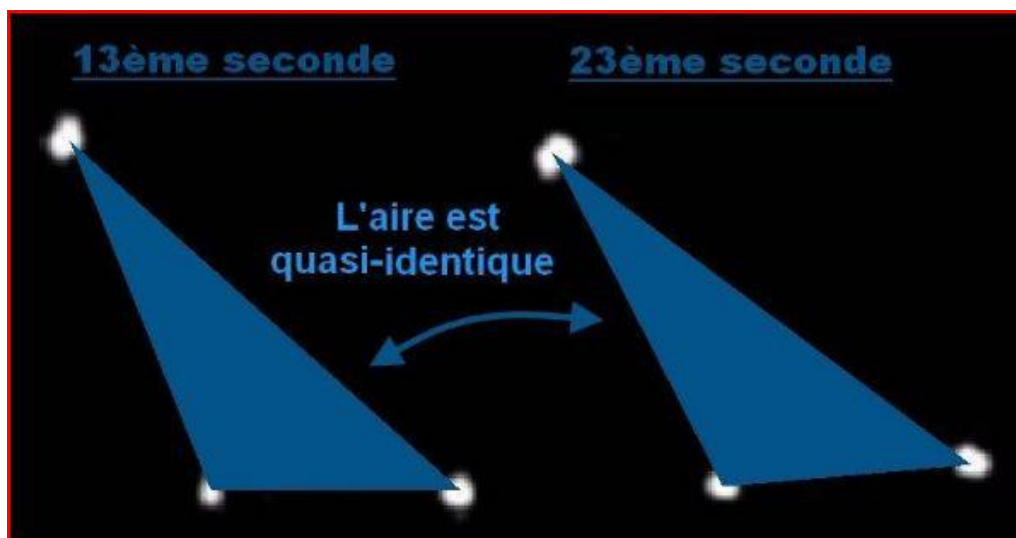
En visionnant cette vidéo nous sommes confrontés à 3 lumières en forme de triangle sur un petit écran de téléphone portable très ancien.

La taille de ce triangle nous fait penser qu'il ne doit pas être au-delà d'une certaine distance.

Ce téléphone, mais aussi tout appareil photo même performant ne pourrait capturer de la sorte un avion de ligne en altitude normale.

Les 3 lumières captées au début de cette vidéo et qui ont disparues, nous permettent d'affirmer que le zoom n'a pas été utilisé. Le triangle constitué des 3 lumières blanches a changé d'angle dans les quelques secondes de la durée de cette vidéo, ce qui nous montre qu'il y a eu un déplacement, soit de l'objet, soit du témoin qui filmait. Il apparaît dans la déclaration du témoin « S » qui filmait, qu'il est resté sur place, sauf au début pour contourner les arbres et que, donc, c'est bien l'objet qui se déplaçait.

Voici la démonstration de ce fait : il y a un léger déplacement de la lumière en bas à droite, mais la surface du triangle reste sensiblement identique.



Nous pouvons en déduire que ces 3 lumières ne sont pas indépendantes, mais reliées ensemble d'une façon au d'une autre.

6/ Les rapports de Gendarmerie :

Les témoins semblent avoir été entendus par les Gendarmes.

Voici le rapport concernant le témoin « P » :

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare : « -----

--- Je me présente ce jour pour vous signaler les faits suivants.

--- Je suis monteur câbleur en informatique et téléphonie. Depuis le 08 juin 2010, mon entreprise effectue des travaux de rénovation de réseau informatique sur le bâtiment « Guyenne », qui est le bâtiment de la direction de la centrale nucléaire de production d'électricité à GOLFECH (82). Le mercredi 06 octobre 2010 vers 20 heures 15, avec mon collègue, M. , nous étions à l'extérieur, entrain de fumer une cigarette. On se trouver face à face et on discuter. Alors que nous étions

entrain de discuter, de mon côté gauche, je sens une présence comme une masse dans le ciel et très bas, mais je ne pouvais voir cette masse en entier car j'étais gêné par l'angle du bâtiment direction. Dans un premier temps, j'ai vu un petit triangle qui correspondait à l'avant. J'ai pensé que c'était l'avant

d'un avion, mais dans la seconde qui a suivi, j'ai pu voir l'objet en entier. Il volé très bas, très lentement,

sans bruit, j'ai pu suivre l'objet volant en marchant parallèle à lui. Ça a duré trois à quatre secondes, et à

ce moment là, j'ai prévenu en lui disant, regarde ce truc, il faut le filmer. Je suis revenu trois quatre mètres en arrière pour récupérer mon portable qui était posé sur la poubelle. Je suis allé me positionner de façon qu'il m'arrive de face. Le temps que je me place pour filmer l'objet, il se trouvait pratiquement au-dessus de moi et toujours très très bas. J'estime qu'il était moins haut que les deux cheminées de la centrale, c'est à dire en dessous de 170 mètres. Je me suis dirigé pour mieux le filmer

sur une bute qui se trouve à proximité et à partir de cet endroit, j'ai filmé l'objet qui volait toujours lentement, de la même façon qu'au début. Le souci seul souci, c'est qu'un fois que j'ai fini de filmer, j'ai fermé mon clapet du téléphone sans enregistrer la vidéo. Donc pour ma part, je n'ai aucune vidéo à vous fournir. qui m'a rejoins sur la bute, s'est également mis à filmer l'objet. Lui il a une vidéo qu'il pourra vous fournir. Je sais qu'elle dure 23 secondes. A cet endroit là, c'est là ou je le vois le mieux car je me trouve quasiment au dessous de l'objet. Ensuite, il a continué vers le poste de sécurité qui se trouve au fond du parking. Et à partir de là, il a bifurqué sur sa droite en direction de DONZAC. Il est passé au-dessus d'un grand étang vide qui se trouve dans la centrale. L'objet s'est éloigné et j'avais l'impression de le voir prendre de l'altitude jusqu'à le perdre de vue.

--- Le lendemain en allant travailler, je suis passé par la route en bas de DONZAC et là j'en ai déduis que l'objet volant est passé par cet endroit et qu'il a pris de l'altitude.

--- C'était un objet volant de forme triangulaire, je dirai de forme isocèle avec l'arrière moins large que les côtés. Il est de grande taille, entre 30 et 40 mètres les grands côtés. La largeur de l'arrière doit faire environ 20-25 mètres. C'était quelque chose de grand. Il est de couleur noir mat, il y avait une lumière blanche à chaque extrémité plus une rouge au centre. Je vois deux clignotements blancs pour un rouge. Il n'y a eu aucun bruit, c'est ce qui est le plus troublant, le fait qu'il n'y ai pas de bruit malgré cette grosse masse. Il n'y a pas eu un petit souffle pouvant correspondre aux moteurs, pas de déplacement d'air, pas d'odeur de carburant ou autre. Le dessous de l'objet était complètement lisse. Les lumières étaient à chaque extrémité mais sous l'appareil. La lumière rouge était au centre du triangle. Ces lumières ne reflétaient pas sur la carlingue et malgré l'endroit qui est bien éclairé par la centrale nucléaire, il n'y a aucune reflet sur l'objet. On dirait que toutes les lumières étaient absorbées. L'objet à toujours gardé la même vitesse de déplacement.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Il s'en est suivit une enquête officielle de la Gendarmerie :

UN PV de cette Gendarmerie en date du 18 octobre 2010 15 h 05, explique de façon certaine que le CNOA (Centre National des Opérations Aériennes) ne signale aucun vol au dessus du CNPE GOLFECH à la date de l'observation.

Le second témoin, « S » a, semble t-il, aussi été déposé à la gendarmerie :

Voici le PV : (certaines mentions ont été effacées par le GEIPAN.) du mardi 9 novembre 2010 à 17 heures 00 minute

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare : « -----

--- Je prends connaissance du motif pour lequel mon audition est requise.

--- Je suis intervenu en tant que qu'électricien à la centrale nucléaire de GOLFECH (82), au bâtiment « Guyenne ». Le 06 octobre 2010, à 20 heures 17, je me trouvais à l'extérieur du bâtiment avec

mon collègue de travail, M. Alors que l'on fumait un cigarette, m'a précipitamment dit « regarde, regarde, il y a quelque chose qui survole la centrale. ». Après il m'a demandé de filmer, que ce n'était pas un avion, ni un ballon météo. a filmé mais comme c'est un téléphone à clapet, mais lorsqu'il a fermé son téléphone, la vidéo ne s'est pas enregistrée.

--- Je sais que est parti dans son délire « OVNI, OVNI », car en fait cela fait quatre à cinq mois que l'on travaille ensemble et qu'il n'arrête pas de me parler de ça. Il en parle à toute l'équipe.

Question : Qu'avez vous vu exactement ?

Réponse : Pour moi c'était haut, bien au dessus des cheminées. Je n'ai pas trop prêté attention, à la forme de l'engin. A force que me dise que c'était de forme triangulaire, j'ai fini par le croire que c'était de cette forme. Mais je ne peux pas l'affirmer. Il y avait des lumières blanches et une lumière rouge qui clignotaient. Mais c'est souvent que l'on voit des avions passer au dessus de la centrale. Pour

moi ça reste un avion.

Question : déclare qu'il volé au dessous des deux cheminées. Qu'avez vous à dire ?

Réponse : Non, c'est impossible, il n'était pas haut, mais en aucun il volait en dessous des cheminées. Pour moi, c'est un avion qui est parti vers BLAGNAC (31). Vu la hauteur, on ne pouvait pas entendre de bruit.

--- Je persiste à dire que c'est un avion. Moi, je n'ai pas prêté attention. m'a demandé de filmer et comme il insistait, j'ai filmer. Je rigolais car je voyais très bien que c'était un avion. Je lui ai dit qu'au pire c'était un ballon météo. Sur la vidéo, on doit m'entendre dire que c'est un ballon de la météo.

.

--- Le lendemain, m'a demandé de dessiner ce que j'avais vu, et pour lui faire plaisir car il était dans son délire, je lui ai fait un triangle avec trois lumière.

le 09 novembre 2010 à 17 heures 20, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Il existe plusieurs enregistrements des témoins, des croquis, et d'autres informations consultables sur le site : <http://www.forum-ovni-ufologie.com/t12880-rapport-et-enquete-du-temoignage-du-6-10-2010-centrale-de-golfech>

Et pour terminer, voici le PV de renseignement administratif lié à cette affaire.

| | | | | | |
|------------------------------|-------|-------|---------------------|---|-------------|
| GENDARMERIE NATIONALE | | | | PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF | |
| Code Unité | P.V | Année | Nmr Dossier Justice | Reçu le 17-04-2010 | |
| 02462 | 01749 | 2010 | | N° pièce | N° feuillet |
| | | | | 01 | 1/1 |

| | |
|------------------------------|--|
| <i>Analyse et références</i> | |
| Objet | Signalement d'un Phénomène Aérospatial Non Identifiés. |
| Affaire | |

Nous soussigné Mdl/chef,
Vu l'article L. 3211-3 du code de la défense
Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Le 18 octobre 2010 à 10 heures 05, nous trouvant de permanence à notre unité, se présente M. Cette personne désire faire un signalement d'un phénomène aérospatial non identifié.

EXPOSE DES FAITS

Il s'agit d'un signalement d'un phénomène aérospatial non identifié. Le mercredi 06 octobre 2010, vers 20 heures 15, M. se trouvant sur son lieu d'emploi au CNPE de GOLFECH (82), sort, accompagné de son collègue, M. , fumer une cigarette et aperçoit un phénomène aérospatial non identifié.

ENQUÊTE

Le 18 octobre 2010, nous procédons à l'audition de M. qui nous décrit les conditions dans lesquelles il a découvert le phénomène aérospatial non identifié. (Pièce N°02)

Une planche photographique des lieux est réalisée. (Pièce N°03)

Nous prenons attache avec le Centre Nationale des Opérations Aériennes à LYON. La personne nous déclare n'avoir eu aucun vol signalé à cette date et créneau horaire. (Pièce N°04)

M. nous déclare qu'il s'agissait, pour lui, d'un avion qui passait bien au-dessus des cheminées. Il précise que M. a depuis plusieurs mois des discussions basées sur les OVNI. (Pièce N°05)

Nous transmettons par mail la vidéo à M.BLANC Yvan, responsable du GEIPAN au CNES à TOULOUSE (31). Cette personne nous confirme que l'objet étant sur la vidéo étant probablement un aéronef, l'affaire est classée sans suite. (Pièce N°06)

CLÔTURE

En conséquence, nous transmettons la présente procédure en l'état.

Dont procès-verbal fait et clos à

le 06 décembre 2010.

L'Officier de Police Judiciaire

| | | |
|--|------------------------|-----------------------------|
| <i>(DESTINATAIRES)</i> | <i>Date de clôture</i> | <i>Vu et transmis par :</i> |
| [1] - M. le Préfet | 06/11/10 | Le |
| [1] - Madame le procureur de la République | Signature(s) | |
| [1] - Directeur du GEIPAN à TOULOUSE | | |
| [_] - | | |
| [1] - Archives : | | |